



ONZIÈME ANNÉE, VOLUME XXI, No 22.

Samedi 3 Juin 1893.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

Cloches Pour Eglises

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

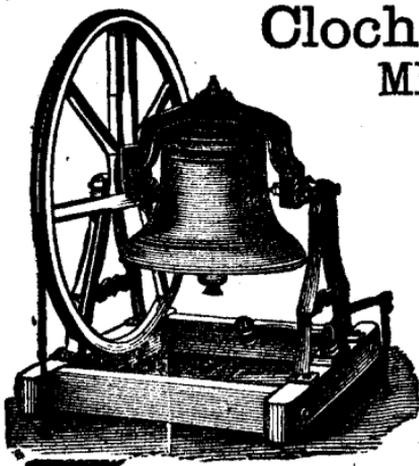
HUGH RUSSEL,

Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches



délivrées soit à Montréal, soit à la gare le chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

LA ROYALE

Bureau Principal :

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

B. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER.

Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossois, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal

PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.



John Taylor & Cie

LAUGHBOROUGH, (Angleterre).

La PLUS GRANDE FONDERIE de CLOCHES

EN ANGLETERRE

Representes par J. T. SCANLAN

CHAMBRE No 502

Board of Trade Building

Rue St-Sacrement, Montréal

Catalogues et informations donnés sur
demande.

ARBOUR & LAPERLE

Imprimeurs - Relieurs

SONT MAINTENANT DEMENAGES

Au No 421, Rue St-Paul

MONTREAL.

PELISSIER & McCRUDDEN INGENIEURS-MECANICIENS

198 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

(Bâtisse de l'Orphelinat St-François-Xavier)

TOUTES SORTES D'OUVRAGES EN FER, CUIVRE, Etc.

Grues a Vapeur, Engins de toutes sortes, Supports, Poulies, Etc.

Poseurs et Constructeurs d'Appareils de Buanderie,

MOULINS A CAFES, Etc., Etc.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES ET ELECTRIQUES DE TOUTES DIMENSIONS.

D'après un nouveau système de sûreté.

SPÉCIALITÉ : Ouvrages pour Couvents, Collèges et Eglises.

N. B.—Les ordres sont exécutés avec soin et promptitude et à des prix modérés.

COX & AMOS

ARCHITECTES ET INGENIEURS CIVILS

(SPÉCIALITÉ ARCHITECTURE RELIGIEUSE)

A. ARTHUR COX, A. R. I. B. A

L. A. AMOS, C. E.

17 COTE DE LA PLACE D'ARMES

TELEPHONE BELL 2758.

MONTREAL.

— LA —

ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons
particulières et Etablissements publics.

MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

125 RUE KING

MONTREAL

Bureaux à Toronto

74 RUE YORK.

H. D. SIMMONS, Agt.

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "Dwinneil"
Chèvres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE	4	JUIN	— St-Henri.
MARDI	6	“	— S. Canut.
JEUDI	8	“	— St-Gabriel de Brandon.
SAMEDI	10	“	— St-Jacques le Mineur.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	4	JUIN	— 2 P. S. Frs Carace, C., doub.
LUNDI	5	“	— S. Boniface E. M., doub.
MARDI	6	“	— S. Norbert, E. C. doub.
MERCREDI	7	“	— De l'Octave, sem.,
JEUDI	8	“	— l'Oc. de la Fête-Dieu., doub.
VENDREDI	9	“	— S. C. de Jésus, d. 1 cl.
SAMEDI	10	“	— Ste. Marg. d'Ecosse, Veuve, s.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 4. — Annonce de la solennité du Sacré-Cœur.

Cathedrale. — Dimanche 4, Vêpres à 5h.

Samedi 10. — Service pour Mgr Bourget, à 7h.

Notre-Dame. — Dimanche 4, Procession du T. S. Sacrement.

Cong. N. D. — Mardi 6, Profession Religieuse.

Cœuvre des Tabernacles. — Lundi 5, à 2h.

Providence. — Mercredi, grand'messe pontificale.

Confirmation. — Dimanche 4, à la Cathédrale, à 7½h.

Lundi 5. — Sacré-Cœur à Montréal, à 7½h., Sacré-Cœur au Sault-au-Récollet, à 10½ h., Nativité d'Hochelaga, 3½ h., Pensionnat d'Hochelaga, 4½h.

Visite Pastorale. — Mercredi 7, Lachenaie.

Jeudi 8. St-Paul Ermite et Repentigny.

Vendredi 9. — S. Sulpice.

Samedi 10. — l'Assomption.

Les Titulaires de Ste-Théoddsie, Ste-Emmélie et de N. D. de Grâce n'ont pas de solennité.

Dimanche 11. — Solennité du Titulaire du Sacré-Cœur à Montréal.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteurs : { M. le chanoine P. N. Bruchési.
M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. le chanoine W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante et les années passées, sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

11^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 3 JUIN 1893. VOL. XXI, No 22

SOMMAIRE :

I Dimanche dans l'octave du saint Sacrement. — II La Fête-Dieu. — III Le journalisme catholique. — IV Les cinq martyrs de la Compagnie de Jésus dans l'Inde, (à suivre). — V Les sœurs de la Providence. — VI Ordination. — VII Chronique. — VIII Aux prières.

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU SAINT SACREMENT

« Faites ceci en mémoire de moi. » (S. Luc, XXII).

I. Notre-Seigneur, après avoir institué le mystère de l'immo-
lation et de la manducation de son corps sacré, donne à ses
apôtres le pouvoir de le reproduire ; pouvoir divin que les
apôtres ont transmis à leur tour au sacerdoce catholique. C'est
ainsi que le sacrement de la Cène, aussi bien que le sacrifice
de la croix, subsistent à jamais dans l'Eglise. Le mystère de la
messe n'est point un nouveau sacrifice ajouté à celui du Cal-
vaire ; il est identiquement le même, et ne cessera de se renou-
veler mystérieusement jusqu'à la fin des siècles. De même que
l'esprit de la vie de Jésus-Christ se propage dans les fidèles
par le sacrement de la Table Sainte, de même sa passion et sa
mort se perpétuent au sacrifice du saint autel.

L'âme chrétienne participe efficacement à la messe quand
elle s'unit tout à la fois à la vie et à la mort de Jésus-Christ.
Ce n'est qu'à cette condition qu'elle en retire des fruits de
bénédition et de salut.

II. Le sacrifice en général est un acte par lequel la créature s'anéantit devant son Créateur, afin de ne plus vivre que pour lui. Elle ne veut plus s'appartenir à elle-même, et elle s'immole pour témoigner qu'à Dieu seul appartiennent la puissance, la gloire et la souveraineté. Tel est le mystère accompli par la Victime qui s'est faite obéissante jusqu'à la mort ; mystère qui est célébré incessamment à l'autel, sous une forme non sanglante, en faveur des vivants et des morts.

Tandis que le divin Agneau s'immole pour nous, qu'avons-nous à faire nous-mêmes ? Regardons la croix et suivons l'exemple qui nous est donné.

LA FÊTE-DIEU

Un soir du mois de Mai, fatigué que nous étions par nos promenades à travers la ville de Liège, nous cherchions le repos et la fraîcheur dans le beau square d'Avroy. C'est un jardin grandiose, garni d'arbres, arrosé par une magnifique pièce d'eau, et ce soir là, tout inondé de flots de lumière et d'harmonie, tout grouillant de visiteurs, tout égayé de chansons et de joyeux appels.

Contrastant avec l'animation générale, sur la teinte grise des allées et le velouté du gazon, s'allongeaient, immobiles, les ombres d'une multitude de statues. Ce fut au pied de celle de Charlemagne, représenté là avec tout l'appareil de la majesté royale, que nous cherchâmes le repos..... dans la solitude,..... dans la variété et la saveur des souvenirs évoqués.....

La foule bruyante se dispersait lentement ; les accents de la musique arrivaient à nos oreilles plus rares et plus faibles.

Au-dessus de l'antique cité, assise sur la croupe d'une montagne, de nombreux clochers se dessinaient mal sur la voûte grisâtre du ciel. Seule, à gauche, perchée sur le sommet d'une colline escarpée, l'église de St-Martin offrait des lignes plus nettes et des contours mieux tranchés sur un large et brillant éclairci.

C'est dans cette vénérable église que le pape Urbain IV, autrefois archidiacre de Liège, institua la Fête-Dieu, en 1246, à la suite de deux visions longtemps examinées par les plus savants théologiens et reconnues comme authentiques par eux.

La première de ces révélations fut faite à une sainte religieuse

de l'Ordre de Cîteaux, appelée Julienne de Cornillon. Soitvent, soit au milieu des extases de l'oraison, soit dans le calme et la paix du sommeil, il lui semblait voir la lune dans tout son éclat, mais toujours avec une large échancrure. Cette vision étonnait et alarmait depuis longtemps l'humble religieuse, quand le Seigneur lui révéla que la lune représentait la religion catholique dans toute la splendeur de ses solennités, et que, par cette échancrure, il fallait entendre qu'une fête encore manquait à la série des solennités de l'église.

La deuxième révélation s'adressait à une pauvre recluse nommée Isabelle. Transportée au ciel parmi les gloires éternelles, elle crut voir la foule pressée des esprits bienheureux qui demandaient à Dieu l'établissement d'une fête tout spécialement consacrée au culte du Très Saint Sacrement.

Outre ces révélations, le pape Urbain IV fut encore excité à établir la Fête-Dieu par un miracle d'un autre genre arrivé à Bulseua, vers la même époque. Un prêtre fut tourmenté un jour, après la consécration des saintes espèces, par des doutes terribles au sujet de la présence réelle du corps de Notre Seigneur Jésus-Christ. A l'heure même, l'hostie commença à verser des larmes de sang, comme si elle voulait pleurer le manque de foi et la défiance de ce ministre.

Témoin de ce miracle, instruit de la volonté divine par les deux apparitions dont nous avons parlé, le pape ne pouvait plus hésiter à instituer une fête qui fût particulière au Très Saint Sacrement. Aussi bien, Urbain IV se hâta-t-il d'assigner pour la procession triomphante de l'Hostie Sainte le jeudi d'après l'octave de la Pentecôte, et de remettre, en même temps, à St Thomas, le Docteur Angélique, le soin de composer un office nouveau pour une solennité si sainte et si auguste.

Cette célébration de la Fête-Dieu se répandit bientôt dans tous les pays, à la grande joie des fidèles.

Mais plus tard, des temps mauvais sont venus, pensions-nous en nous-même, toujours assis au même endroit et le regard tourné vers l'église de St-Martin qui commençait, à son tour, à s'effacer dans l'ombre; la tourment révolutionnaire a passé sur le monde, le règne social du Christ a été méconnu, et l'hostie sainte où Il se cache n'a plus le droit de paraître au grand jour dans les villes européennes, de passer triomphante au milieu de la foule prosternée et recueillie.

Il est cependant un peuple jeune encore, un peuple chrétien, qui salue le Christ pour son Roi et qui l'acclame à son passage. Que Dieu le bénisse ce peuple fidèle !

Il est une terre heureuse et paisible où la procession de la Fête-Dieu peut se dérouler en toute liberté, sous la voûte des cieux, au milieu des opulentes cités, avec sa gravité majestueuse, dans l'éclat radieux de ses décors, dans l'harmonie des hymnes sacrées et sous la verdoyante fraîcheur des arcs de triomphe.

Que Dieu la bénisse et la protège cette terre, gardienne fidèle de la foi et des traditions de la vieille France.

Et nous rappelant l'incomparable description de la Fête-Dieu telle qu'on peut la lire dans le Génie du Christianisme à chaque détail, à chaque trait nouveau, nous disions : « Oui c'est bien cela... nous sommes vraiment les fils de la vieille France catholique. » De nos jours, sur le sol béni du Canada, comme autrefois dans la Mère-Patrie, « aussitôt que l'aurore a annoncé la fête du Roi de l'univers, les maisons se couvrent de tapisserie de laine et de soie, les rues se jonchent de fleurs, et les cloches appellent au temple la troupe des fidèles.....

« Enfin le pontife apparaît seul dans le lointain. Ses mains soutiennent la radieuse Eucharistie qui se montre sous un dais, à l'extrémité de la pompe, comme on voit quelquefois le soleil briller sous un nuage d'or au bout d'une avenue illuminée de ses feux.....

« Cependant des groupes d'adolescents marchent entre les rangs de la procession ; les uns présentent des corbeilles de fleurs, les autres les vases des parfums. Au signal répété, les choristes se retournent vers l'image du soleil éternel, et font voler des roses effeuillées sur son passage. Des lévites, en tuniques blanches, balancent l'encensoir devant le Très-Haut. Alors des chants s'élèvent le long des lignes saintes : le bruit des cloches annonce que le Tout-Puissant a franchi le seuil de son temple.

« Mais où va-t-il ce Dieu redoutable dont les puissances de la terre proclament aussi la majesté ? Il va se reposer sous des tentes de lin, sous des arches de feuillages.....

« Les humbles de cœur, les pauvres, les enfants le précèdent, les juges, les guerriers, les potentats le suivent. Il marche entre la simplicité et la grandeur.....

« Les fenêtres de la cité sont bordés d'habitants, dont le cœur s'épanouit à cette fête du Dieu de la patrie : le nouveau-né tend

les bras au Jésus de la montagne, et le vieillard penché vers la tombe se sent tout à coup délivré de ses craintes : il ne sait quelle assurance de vie le remplit de joie à la vue du Dieu vivant...

Oui, que les peuples nouveaux-nés tendent leurs bras au Jésus de la montagne ; que le peuple canadien, surtout, tende toujours les bras vers le Christ-Roi !

Et que les peuples vieilliss, penchés déjà vers le tombeau, reviennent au Christ ; ils verront de quelle assurance de vie, de paix et de prospérité les remplira le Dieu de nations.

LE JOURNALISME CATHOLIQUE

Nous traversons des jours difficiles. Sans être pessimistes, nous avons raison d'interroger l'avenir et de demander avec anxiété ce qu'il nous réserve. L'orage, sans doute, n'est pas encore au-dessus de nos têtes, mais ne vous semble-t-il pas l'entendre gronder sourdement dans le lointain ? Les points noirs qui montent à l'horizon, grossissent, s'accumulent et forment déjà presque des nuages menaçants, ne sont-ils pas propres à donner des craintes légitimes, et à faire prendre les mesures que dicte la prudence la plus élémentaire ?

Voilà pourquoi, la *Semaine Religieuse* a cru devoir — sortant de sa réserve habituelle — briser avec un silence, que les circonstances ne lui permettent plus de garder, signaler les dangers de l'heure présente, indiquer les principaux moyens de les éviter, encourager fortement tous les défenseurs de la cause de l'Eglise à demeurer unis plus que jamais à leurs chefs spirituels, et à suivre invariablement leur direction.

Poursuivant notre programme, nous parlerons du journalisme catholique, de son utilité, du rôle qu'il est appelé à remplir aux époques critiques de l'histoire, de ses droits, comme aussi de ses devoirs.

Jamais peut-être, dans notre pays, le journal franchement catholique, le journal catholique avant tout, ne fut plus nécessaire qu'il ne l'est actuellement. Quand, pressés de toute part par les ennemis de notre race, obligés de lutter avec énergie pour la conservation de notre foi, de nos traditions nationales, de notre langue, nous étions tous réunis sous le même drapeau, combat-

tant les mêmes combats, partageant les mêmes espérances et les mêmes craintes, nous avons moins besoin d'être stimulés, éclairés, mis en garde. Les circonstances nous aidaient à demeurer fidèles au passé, et les graves obligations du chrétien et du citoyen s'imposaient à la volonté, forcément. Il n'en est plus ainsi.

Depuis de longues années, nous jouissons en paix des libertés conquises, et nous n'avons plus rien à redouter du côté d'un ennemi aujourd'hui vaincu, ébahi en face de nos travaux et de nos luttes.

Mais, il est un adversaire plus dangereux que l'étranger ; celui qui, né dans nos rangs, ayant grandi au milieu de nous, cherche quand même, sous prétexte de patriotisme et de dévouement aux intérêts du peuple, à détruire l'œuvre si péniblement accomplie, à renverser l'édifice élevé par nos pères au prix de tant de sacrifices !

Contre ce nouveau genre d'ennemis, il faut d'autres armes, user d'une prudence consommée et déployer plus de force et de désintéressement. Il en coûte toujours, en effet, d'avoir à frapper les siens, à démasquer l'hypocrisie de ceux qui se présentent à nous sous le faux nom de frères et d'amis. Qu'importe ! dans les âmes vraiment chrétiennes, une voix s'élève plus forte que celle du sang ou de l'amitié, la voix de la conscience demandant de rendre à Dieu ce qu'on doit à Dieu et à César ce qu'on doit à César. Cette voix, ni le préjugé, ni la passion, ni la calomnie, ni la haine, ni la flatterie, ni les promesses trompeuses ne sauraient l'étouffer.

A qui appartient-il de se poser ainsi en courageux défenseurs de la cause catholique ? Qui repoussera les mains sacrilèges qu'on porte sur l'arche sainte, non pour la soutenir quand elle chancelle, mais pour la jeter par terre et la fouler aux pieds ? De qui viendra le mot d'ordre ? D'où partira le cri de ralliement ? A toutes ces questions la réponse est facile. NN. SS. les archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal, et d'Ottawa, l'ont donnée naguère, dans un document remarquable dont personne n'a perdu la mémoire.

« L'Église, Nos Très Chers Frères, a ses chefs légitimement constitués, comme la famille et la société civile. Ce que sont ces chefs, leur nom, leurs talents, leurs qualités, peu importe ; ils sont aux yeux de la foi les dépositaires de l'autorité de Dieu même et les lieutenants de Jésus-Christ. Lorsque Notre-Seigneur disait à ses apôtres : « Comme mon Père m'a envoyé, je vous

« envoi ; allez, instruisez toutes les nations, » il donnait à l'épiscopat ses pouvoirs et sa mission ; il faisait de tous les évêques et de tous les prêtres choisis et ordonnés par eux les continuateurs de son œuvre, de ses travaux et de ses enseignements. En un mot, il créait, dans son Eglise, des attributions et des droits différents ; il, en partageait les membres en deux classes parfaitement distinctes : celle des clercs et celle des laïques, division répondant aux deux éléments de tout corps social : l'autorité et la multitude, les gouvernants et les gouvernés. »

Ces principes fondamentaux, qui ne peuvent être renversés sans entraîner avec eux la confusion et la ruine du gouvernement de l'Eglise, une autorité supérieure à celle de l'épiscopat, l'autorité de N. S. P. le Pape Léon XIII, les a maintes fois rappelés et inculqués dans de solennels documents adressés au nonce de Paris, et plus tard, aux évêques belges, à quelques évêques italiens, enfin dans les deux encycliques aux évêques de France et d'Espagne. Dans une lettre à Mgr l'archevêque de Tours, le 7 décembre 1891, au sujet du journalisme catholique, le même Souverain Pontife, a écrit ces lignes admirables, qui résument les enseignements de l'Eglise sur cette question, l'une des plus graves de notre époque :

« Le divin édifice qui est l'Eglise s'appuie véritablement, comme un fondement manifeste à tous, d'abord sur Pierre et ses successeurs, et ensuite sur les apôtres et leurs successeurs, les évêques. Les écouter ou les mépriser, c'est écouter ou mépriser Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Les évêques forment la partie la plus auguste de l'Eglise, celle qui instruit et gouverne, de droit divin, les hommes ; aussi quiconque leur résiste et refuse opiniâtrement d'obéir à leur parole s'écarte de l'Eglise (Matth. XVIII, 17). Mais l'obéissance ne doit point se renfermer dans les limites des matières qui touchent la foi : son domaine est beaucoup plus vaste ; il s'étend à toutes les choses qu'embrasse le pouvoir épiscopal. Pour le peuple chrétien, les évêques ne sont pas seulement des maîtres dans la foi, ils sont aussi placés à sa tête pour régir et gouverner, responsables du salut des hommes que Dieu leur a confiés et dont un jour ils devront lui rendre compte. C'est pour cela que l'apôtre saint Paul adresse aux chrétiens cette exhortation : *« Obéissez à ceux qui sont à votre tête et soyez-leur soumis ; car ils veillent sur vous et doivent rendre compte de vos âmes. »* (Hebr. XIII, 17). »

« Il est, en effet, constant et manifeste qu'il y a dans l'Eglise deux ordres bien distincts par leur nature : les pasteurs et le troupeau, c'est-à-dire les chefs et le peuple. Le premier ordre a pour fonction d'enseigner, de gouverner, de diriger les hommes dans la vie, d'imposer des règles ; l'autre a pour devoir d'être soumis au premier, de lui obéir, d'exécuter ses ordres et de lui rendre honneur. Que si les subordonnés usurpent le rôle du supérieur, c'est de leur part, non seulement faire un acte d'injurieuse témérité, mais encore c'est bouleverser, autant qu'il est en eux, l'ordre si sagement établi par la Providence du divin fondateur de l'Eglise. »

S'en suit-il que les laïcs ne doivent prendre aucune part au grand mouvement de la défense des droits et des prérogatives de l'Eglise ? Seront-ils forcément réduits au silence, et empêchés de descendre, eux aussi, dans l'arène ? Restreints au seul devoir d'obéir, leur sera-t-il interdit de faire preuve de zèle et de dévouement envers leurs chefs et envers la cause sacrée que ceux-ci représentent ?

Non, ce serait une erreur grossière et dangereuse que de croire et de soutenir une semblable thèse.

Une seule conséquence découle de tout ce que nous venons de dire : il appartient au Pasteur suprême des âmes et aux évêques, placés par l'Esprit Saint pour gouverner l'Eglise de Dieu, de commander et de diriger, de dicter les plans de campagne, de sonner la charge ou la retraite. Mais le Pape et les évêques ont besoin d'être aidés et soutenus aux heures de la lutte surtout. Il leur faut des officiers dévoués et des soldats intrépides. Ces officiers, ces soldats, où les recruter ; quels seront leurs attributions, leurs droits et leurs devoirs ? c'est ce que nous examinerons dans un prochain article.

LES CINQ MARTYRS DE LA COMPAGNIE DE JESUS DANS L'INDE

Le 29 avril dernier a été célébrée, dans la galerie qui domine le vestibule de Saint-Pierre, la cérémonie de béatification de cinq martyrs de la Compagnie de Jésus, mort dans l'Inde en l'année 1583.

Voici un résumé du récit de leur martyre.

« Lundi, 15 juillet 1583, Rodolphe d'Acquaviva et ses compagnons célébrèrent la sainte Messe dès l'aube. Ce jour était pour eux celui d'un pieux anniversaire : treize ans plus tôt, à pareille date, Ignace d'Azevedo et quarante de ses compagnons avait été massacrés pour la foi. Fortifiés par ce souvenir et par le sang de Jésus-Christ, les apôtres se mettent en route. Rodolphe fut surpris de se voir précédé par une sorte de méchant homme qui gambadait en faisant mille contorsions, à la manière des sorciers quand ils évoquent le démon. Cet homme qu'ils ne connaissaient pas, tramait leur mort. Tout en sautant, il prononçait des incantations inintelligibles : c'était des invitations à la vengeance,

des exhortations à ne pas souffrir que le signe de la croix fût planté dans le pays.

« Au moment où ils approchaient du village, un homme vint au-devant des Pères ; de l'air le plus aimable, il leur dit de ne pas s'étonner si personne ne venait les recevoir, mais que bientôt on allait leur rendre les honneurs qu'ils méritaient.

« Les chrétiens, pour la plupart, avaient été faire cuire leur riz au village ; les Pères, restés seuls avec les deux Portugais et quelques Indiens, ayant alors aperçu près des ruines d'un temple une petite esplanade, vont la visiter et même la mesurer, faisant remarquer qu'on aurait là, à l'occasion, un emplacement tout disposé pour recevoir une chapelle.

« Ils étaient observés par quelques idolâtres, qui épiaient toutes leurs paroles, et qui, voyant un Indien former une croix avec deux branches de palmier et la placer sur le toit de la hutte disparurent aussitôt pour aller tout raconter aux brahmes.

« D'horribles clameurs s'élèvent alors, parmi lesquelles on distinguait surtout une voix stridente. Ces cris étaient poussés par les païens qui faisaient un sacrifice au démon. Leur chef disait : « Tuez ces sorciers qui viennent ici chanter des messes, et planter des croix, et bâtir des chapelles ; sinon, ils vont chasser nos dieux, et tous se feront chrétiens, comme ceux de l'île voisine. » Les païens répondaient en hurlant et en brandissant leurs sabres. Tout à coup, les Pères entendent derrière eux des cris désespérés. Ils se retournent et voient les chrétiens qui les avaient accompagnés, fuyant à toutes jambes. Une trentaine d'infidèles les poursuivaient.

« Au même moment, une troupe, qui depuis longtemps devait être aux aguets, débouche du côté opposé, coupant toute retraite aux missionnaires ; puis, deux cents autres païens se montrent à droite, et une bande, enfin, apparaît à gauche, conduite par deux jeunes gens. Cette bande fut la première à rejoindre les Pères.

« Un millier d'hommes armés cernaient les chrétiens. Plusieurs avaient des sabres, des lances ou des haches : beaucoup n'avaient que des flèches. Les chrétiens d'Orlin tentèrent d'émouvoir les païens ; ils les suppliaient d'épargner leurs Pères, des innocents qui leur avaient fait tant de bien. Mais personne n'écoutait leurs prières.

« Le secrétaire de Rachol Gonzalo Rodriguez saisit alors un

mousquet que portait un de ses serviteurs, et il allait faire feu quand Alphonse Pacheco, le retenant par la main : « Non, seigneur Gonzalo, lui dit-il doucement ; c'est pour leur faire du bien, ce n'est point pour les tuer que nous sommes venus ici ; » et, arrachant la mèche du mousquet, il l'éteignit.

« Avant que le cercle fût complètement fermé, un chrétien avait offert son cheval au P. Rodolphe, l'assurant qu'il pourrait encore s'échapper sur cette excellente monture. Rodolphe était venu chercher le martyr de trop loin pour le fuir quand il se présentait. Il avait refusé. Tous ensemble, les yeux levés au ciel, offrirent alors leurs vies en sacrifice ; puis, croisant leurs mains sur leur poitrine, ils attendirent la mort.

(A suivre).

LES SŒURS DE LA PROVIDENCE

Dans quelques jours la Communauté des Sœurs de Charité de la Providence de Montréal doit célébrer le cinquantenaire de sa fondation.

Notre ville, reconnaissante pour les services rendus aux malheureux par cette belle institution, création de M^{re} Bourget, s'associera à cette fête que nous pouvons appeler une *fête de famille*, car il n'est pas d'infortunes, de misères, de souffrances que ces sœurs dévouées ne se soient efforcées de soulager ou d'adoucir. Autour d'elles, on verra se presser, dans un même sentiment de respectueuse gratitude, les sourdes-muettes de la rue St-Denis et les pauvres de l'asile de la Providence, les petites orphelines de St-Alexis, les élèves du Mile End, les enfants recueillis dans la salle d'asile de la Visitation, qui trouvent là les soins maternels et l'instruction dont ils étaient privés, puis encore cette jeune phalange qui compose le personnel du Jardin de l'Enfance, nom gracieux qui convient parfaitement à ces promesses de l'avenir.

Du grand hospice de la Longue-Pointe, où tant de malheureux patients reçoivent le précieux secours de soins prodigués avec tant de dévouement, s'élèvera, de la part des infortunés qui ont conservé encore un reste de raison, un cri de profonde reconnaissance.

Voilà la touchante *clientèle* des Sœurs de la Providence, leur brillant cortège en ces jours de fête, et certes, elles n'en désirent pas d'autres, ces vaillantes servantes de Dieu !

Les origines des Sœurs de la Providence sont bien connues. Mais, il n'est que juste de rappeler ici le nom de Mme Gamelin qui eut l'honneur d'inaugurer — au prix de quels sacrifices, de quelle abnégation — l'assistance des pauvres femmes âgées. Ce fut en 1827, que cette pieuse dame, devenue veuve, se dévoua au soulagement des vieilles femmes, et aussi — car ce fut là le point de départ providentiel de la création ultérieure de l'asile de la Longue-Pointe — à l'entretien d'un malheureux enfant idiot que M. Gamelin mourant avait recommandé à sa digne épouse. Les collaboratrices de Mme Gamelin étaient des dames de Charité au nombre de douze, dont les noms ont été religieusement conservés dans les annales de la communauté. Ce fut le noyau de la future institution. Mgr Bourget avait sollicité de France des sœurs dites les Filles de la Charité, plus connues sous le nom de sœurs de St-Vincent de Paul, et on lui avait fait une promesse qui, en octobre 1841, permettait à Sa Grandeur d'annoncer aux pieuses dames s'occupant des femmes âgées et infirmes qu'elles seraient bientôt à même de remettre aux mains de religieuses la nouvelle œuvre.

Devant cette assurance, on réalisa quelques ressources pour bâtir au coin des rues Mignonne, St-Hubert et Ste-Catherine, l'asile de la Providence. La pose de la première pierre eut lieu le 10 mai 1842. Mais en février 1843, Monseigneur dut aviser l'association des *Dames de la Providence* qu'il ne fallait plus compter sur l'arrivée des Sœurs de la Charité, et Sa Grandeur leur fit part de son dessein d'établir une communauté recrutée dans son diocèse et devant accomplir les œuvres réservées aux Filles de St-Vincent de Paul.

Immédiatement, sept postulantes se présentèrent pour répondre à l'appel de l'Evêque. Le 25 mars eut lieu la prise d'habit et le lendemain, ces nouvelles novices, préparées déjà par un long stage dans leur œuvre de bienfaisance, assistaient à la grand'messe de la cathédrale, alors rue St-Denis, et montrèrent bientôt sous leur nouveau costume comment elles entendaient mériter le surnom qui leur était donné par quelques esprits malintentionnés. *Les folles de la Gamelin* avaient la folie du dévouement, et elles l'ont bien prouvé.

Au mois d'octobre de la même année, Mme Gamelin prenait elle-même l'habit, et le 29 mars 1844, au jour de la fête de la Compassion de la sainte Vierge, avait lieu la profession religieuse.

des sept premières postulantes : sœur Emélie Gamelin, sœur Agathe Séné, sœur Emélie Caron, sœur Vincent, sœur Justine Michon, sœur Marguerite Thibaudeau, sœur Victoire Larocque.

Il reste encore, pour rappeler les débuts de l'œuvre, trois sœurs des sept premières fondatrices : ce sont les sœurs Zotique, l'Immaculée Conception et Marie des Sept Douleurs.

* * *

Le but de l'œuvre est non seulement d'avoir soin des infirmes, mais encore d'instruire les petites filles, de visiter les pauvres et les malades à domicile, d'aller porter des secours aux prisonniers, d'assister les condamnés à mort, enfin d'exercer toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelles.

Le champ est vaste : c'est en réalité la charité et la bienfaisance appliquées à toutes les infortunes. Jamais programme n'a été mieux rempli ; jamais plus grande mission mieux accomplie.

En 1851, sœur Marie de Bonsecours, née Gadbois, inaugurerait à la Longue-Pointe l'institution des Sourdes-Muettes, qu'elle devait plus tard transférer à Montréal, et qui allait devenir le bel établissement de la rue St-Denis, où des centaines de malheureuses ont recouvré déjà l'usage de la parole et le moyen de comprendre leurs semblables et de se faire comprendre d'eux.

En 1852, cette communauté, malgré le peu de temps écoulé depuis sa fondation, répondait à l'appel de Mgr Blanchet, évêque de Nesqually, et préludait ainsi aux missions qui devaient se développer ultérieurement dans des conditions de succès vraiment admirables. Si la première mission de Vancouver ne réussit pas, la Providence permit que les sœurs de Montréal trouvassent au Chili, où un accident de voyage les avait arrêtées, une terre bien préparée à recevoir les effets de leur charité.

En 1856, sont définitivement créées les missions de l'Oregon, dont Mgr Blanchet réclamait avec tant d'insistance la formation.

Le 16 mai 1860 est une date mémorable pour la communauté, c'est le jour où les sœurs de la Providence reçoivent le décret de louange de l'institut accordé par Pie IX. En reconnaissance de cette grande faveur, les sœurs prennent la résolution de faire la sainte communion pour le Saint-Père chaque année le 25 avril.

En 1863, le premier juin, dans cette même communauté, six filles pieuses prennent l'habit du Tiers-Ordre des Servites de Marie, et constituent le noyau de ces admirables sœurs auxiliaires

qui assurent si complètement la régularité du service intérieur, en offrant toutes les garanties de stabilité et d'exactitude.

Le 7 juin 1867, a lieu l'approbation de l'institut par Pie IX. Les résultats auxquels il était parvenu expliquait surabondamment cette approbation, mais il n'en est pas moins nécessaire de signaler avec quelle prudence la Cour de Rome agit pour accorder cette grande faveur. Les constitutions ne furent approuvées que le 7 juin 1889.

Puis en 1873, vient la fondation de l'hospice St-Jean de Dieu à laquelle est intimement lié le nom de sœur Thérèse de Jésus, l'énergique supérieure du nouvel établissement, morte, il y aura bientôt trois ans, emportant avec elle le respect et la reconnaissance de sa communauté et de ses concitoyens. On sait le développement donné à cette asile où les soins les plus vigilants sont apportés au soulagement des infortunés privés de raison.

Mais ce n'est qu'une partie de l'œuvre des Sœurs de la Providence. Elles prennent soin encore des orphelines. L'asile de la rue St-Denis possède en ce moment plus de 130 enfants recueillies, instruites, mises en état de gagner honorablement leur vie lorsqu'elles sortent de la maison.

Et plus loin c'est l'instruction distribuée largement à près de six-cents enfants pauvres. Ce sont les visites aux malades nécessiteux, les secours portés à domicile, les veillées près de ceux qui souffrent et sont privés de tout secours ; puis les salles de dispensaire ouvertes à tout venant, les remèdes offerts gratuitement à ceux qui ne peuvent payer ; c'est l'assistance à la dernière heure pour le pauvre, la consolation religieuse qui adoucit l'heure cruelle de la séparation et fait entrevoir l'espérance d'une vie meilleure : Voilà ce que font simplement, naturellement, tous les jours, à toute heure ces filles de la charité !

Ah ! Comment ne les bénirait-on pas ? Comment ne s'associerait-on pas à ces fêtes qui permettent de voir le chemin parcouru. Ce chemin est illustré par tant d'actes de dévouement que l'on sent combien ces œuvres sont bénies de Dieu.

N'est-il pas vraiment consolant de constater, à l'expiration de cinquante ans, que la communauté de la Providence, qui ne comptait en 1843 que sept fondatrices, possède aujourd'hui soixante établissements répartis en sept provinces, et desservis par six cent quatre-vingt-sept religieuses et plus de trois cents Tertiaires ? Nous n'avons pas besoin d'autre preuve de l'action de la divine Providence qui a voulu cette œuvre, l'a soutenue au milieu de difficultés sans nombre et en a assuré le succès définitif.

ORDINATIONS

Le 27 mai dernier, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a fait, dans la chapelle du Grand Séminaire, les ordinations suivantes :

Philosophie

Tonsure : MM. H. Bastien, A. Denis, G. McShane, F. Morin, Montréal ; H. Maillet, Burlington ; S. Turbide, Charlottetown ; J. McLaughlin, Chatam ; T. Purcell, Idaho ; J. B. Ouellette, London ; M. Cosker, T. O'Leary, Manchester ; G. Murray, Ogdensburg ; M. O'Brien, F. O'Sullivan, Peterborough ; J. Flynn, M. Reilly, Portland ; J. Barry, D. O'Donnell, Providence ; G. Robichaud, St-Jean, N. B. ; E. Dunphy, Springfield ; J. Dollard, H. Sweeney, Toronto ; J. Massicotte, Trois-Rivières ; M. Pilon, Valleyfield.

Théologie

Tonsure : MM. D. D. McDonald, Alexandria ; E. E. Pelletier, Boston ; M. J. Thiltgen, Dubuque ; S. A. Leinfelder, Lacrosse ; P. L'Heureux, London ; D. A. O'Neil, Manchester ; A. Zagar, Marquette ; M. J. Calnan, Peterborough ; E. C. McKeon, Providence ; M. P. O'Neil, S. John, N. B. ; J. McGrath, J. T. McKeon, J. A. Riordan, Springfield ; W. A. McCann, Toronto ; J. M. Z. Boucher, Trois-Rivières ; E. Barret, Belleville ; A. B. Desautels, Albany ; G. Keenan, Montréal.

Ordres-Mineurs : MM. D. C. Lalanne, E. Provost, A. Forest, O. Forest, Montréal ; C. W. McDonald, Antigonish ; J. W. Dwyer, J. P. O'Neil, Burlington ; M. Monaghan, Charlottetown ; W. N. Walsh, Chatham ; T. A. Barry, Dubuque ; C. E. McManus, Halifax ; P. O'Reilly, Hartford ; R. A. Bernardin, J. McGill, P. J. Scott, Manchester ; H. O. Paré, Nicolet ; A. C. Lane, Oregon-City ; J. F. Lennon, Providence ; D. J. Gallagher, St-Jean, N. B. ; A. P. Small, M. Spillane, Toronto ; L. A. Gagnier, A. P. Guindon, A. J. Lécuyer, Valleyfield ; E. Barret, Belleville.

Sous-Diaconat : MM. J. B. J. Clément, G. L. Gauthier, A. J. Guay, N. Z. Hurteau, Montréal ; F. Babineau, Chatham ; E. J. Jungblut, Dubuque ; J. M. Mahony, Hamilton ; J. A. Fleming, Hartford ; A. L. Gladu, Nicolet ; C. W. Col-

lins, J. W. Houlihan, T. J. Nelligan, Portland ; A. L. A. Lamontagne, Rimouski ; A. J. Robichaud, St-Jean, N. B. ; J. Lunney, T. A. McGovern, J. J. Rice, Springfield ; J. L. Lindsman, J. M. Murphy, Syracuse ; J. P. Bourget, F. X. Tisseur, A. J. Harbour, R. Peltier, Valleyfield.

Diaconat : MM. D. M. MacAdam, Antigonish ; G. P. Murphy, Hamilton ; J. V. Jobin, London ; P. H. Bolland, T. C. O'Connor, Springfield ; W. Candon, A. Hudon, Ste-Croix.

Prétrise : A. J. Beauchamp, D. G. Côté, A. J. Peltier, M. J. Vigneault, R. R. P. H. E. Boisvert, C. S. V., A. J. Léveillé, C. S. V., Montréal.

Archevêché de Montréal, 30 mai 1893.

Monsieur l'abbé Louis Avila Valois, ancien chapelain, décédé aujourd'hui à Hochelaga, était membre de la société d'une messe.

ALFRED ARCHAMBEAULT, chan., *Chancelier*.

CHRONIQUE

*** Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception à l'archevêché, à 8 heures du soir.

*** Par décision de Monseigneur l'archevêque de Montréal M. l'abbé A. Viau a été nommé curé de Ste-Julienne.

*** Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de Monsieur l'abbé Louis Avila Valois, nous sommes forcés de remettre à la semaine prochaine la notice biographique du regretté défunt.

*** Lundi 5 Juin à 3h. P. M., Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal fera l'ouverture de l'Exposition annuelle de l'Œuvre des Tabernacles, à la salle des réunions ordinaires, maison de la Congrégation Notre-Dame, rue St-Jean-Baptiste. La bénédiction des ornements sera suivie du salut du T. S. Sacrement durant lequel se fera la quête au profit de l'œuvre.

La salle de l'exposition se fermera mercredi soir.

Tous les amis de l'œuvre sont priés de la visiter.

*** Le 2 juillet aura lieu, à Londres, à l'Oratoire, une grande cérémonie religieuse dans le but de mettre solennellement le pays sous le patronage de saint Pierre. Le cardinal archevêque de Westminster y assistera avec tous les évêques et tous les chefs des Chapitres et Ordres religieux.

Puisse cette fête être le signal du retour de toute l'Angleterre sous l'autorité paternelle du successeur de saint Pierre !

*** Guillaume a eu nettement à Rome deux attitudes. Au Vatican, il se sentait chez plus puissant que lui : il s'inclinait devant la majesté du Pontife, et lui demandait son appui. Au Quirinal, il faisait honneur à son allié : c'était le maître devant lequel chacun courbait la tête, mendiant un sourire.

Ainsi donc ces fêtes dans lesquelles l'Italie révolutionnaire s'est efforcée de chercher une consécration de ses conquêtes, tournent à sa confusion. Ces princes, dont la présence à Rome devait ratifier les faits accomplis, ont tenu à présenter leurs hommages au Pontife dépouillé et prisonnier. La question romaine demeure plus vivante que jamais.

AUX PRIÈRES

Sr Sainte Joséphine, né Alicia McGirr, Cong. N.-D.
M. l'abbé Louis Avila Valois.

EXPOSITION DE CHICAGO

Maison de pension pour ecclésiastiques

Pendant le temps de l'Exposition

Tenue par Mme F. Leblanc, 41, rue Sibley, à quelques pas de l'église des Canadiens.

Cette maison est recommandée par le Rév. M. Bergeron, curé de Notre-Dame.
Prix très modérés.

On s'empressera de fournir tous les renseignements qui seront demandés.

S'adresser à Mme F. Leblanc 41 rue Sibley, Chicago Ill.

LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

—DU—

Dr LAVIOLETTE

Guérit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 30 Mars 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Je suis heureux de vous dire que l'usage que j'ai fait de votre *Sirop de Térébenthine* m'a procuré un soulagement considérable dans l'affection des reins et de la gorge dont je souffre depuis de nombreuses années, comme vous le savez.

Ce résultat est nécessairement, pour ceux qui me connaissent, une preuve certaine de l'excellence de ce médicament. Aussi, pour le bien de l'humanité, je souhaite que ce précieux sirop soit connu partout.

Croyez-moi sincèrement,

Votre dévoué et obligé,

F. X. TRÉPANIÉ, Ptre.

Convent des Sourdes-Muettes, 401, rue St-Denis.

Montréal, 29 février 1892.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D. No 217 rue des Commissaires. Monsieur. Je souffrais, depuis 22 ans, d'une bronchite grave, accompagnée d'oppression et que j'avais contractée pendant la guerre Franco-Prussienne. J'ai fait usage tant en France qu'au Canada de plusieurs remèdes réputés importants, mais sans aucun résultat. Je suis maintenant parfaitement guéri après avoir fait usage de 4 flacons de votre *Sirop de Térébenthine*. Je suis heureux de vous donner ce certificat et souhaite pour le bien de l'humanité que ce sirop soit connu partout.

AUGUSTE BOUESNEL,

Gérant des annonces du *National*.

Propriétaire : J. G. Laviolette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal.

Sorel, 11 février 1892.

Je, soussigné, ai fait usage du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette pour une bronchite dont je souffrais depuis une année. Ce sirop m'a non seulement guéri de cette bronchite, mais aussi de la gravelle et de calculs de reins dont je souffrais beaucoup depuis trois ans et dont j'ai failli mourir il y a deux ans. Je suis maintenant en parfaite santé, tous les symptômes de ces maladies ayant complètement disparu depuis à peu près trois mois.

J. B. ROUILLARD

Inspecteur général des mines de la province de Québec.

Je souffrais, depuis plus d'un an, d'une toux opiniâtre, accompagnée d'une expectoration abondante et de mauvaise apparence, de transpiration la nuit, de points ou douleurs à la poitrine, d'affaiblissement et d'un dépérissement général et progressif qui me faisait redouter la consommation. Je pris plusieurs remèdes sans aucun soulagement. Je suis maintenant parfaitement bien, au grand étonnement de mes amis, et je déclare avoir été guéri par le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. J'en ai pris cinq flacons de 50c chaque. Je recommande ce précieux *Sirop* à ceux qui toussent et se croient en consommation.

WILFRID DASTOUS.

Tabacaliste et tenant un dépôt de journaux au No 90 rue St-Antoine, coin de la rue Ste-Marguerite, Montréal.

IMPRESSIONS ET RELIURES

DE TOUTES SORTES

EXECUTEES PROMPTEMENT ET A BAS PRIX

CHHNZ

ARBOUR & LAPERRLE

421, RUE ST-PAUL, Montreal.

ARGENT A PRETER

AUX FABRIQUES

La Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal offre à prêter aux Fabriques \$25,000.00 en sommes de \$1,000.00 ou plus.

Termes très faciles.

(PAR ORDRE), J. G. W. MCGOWN,

Secrétaire.

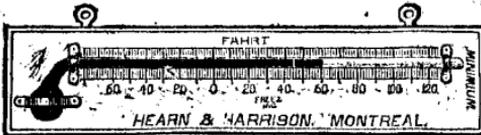
Boite 1907, Montréal.



CATALOGUES GRATIS

HEARN & HARRISON

1640-1642



RUE NOTRE-DAME

Montréal.

JAS. W. PIKE

MARCHAND DE

Fer, Acier, Tuyaux pour système de chauffage, Tuyaux a Gaz
ET ACCESSOIRES

Tubes pour Bouilloires, Dechet de Coton, etc., etc.

35, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER, - MONTREAL.



CASTLE & FILS
 VITREUX D'ÉGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAÏC
 PERSONNAGES ET TAB-
 LEAUX

CLOCHES D'ÉGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON ÉMINENCE CARD. TASCHEREAU
 ÉGLISE, STE. THÉRÈSE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

20, rue Université, Montréal.

La **BANQUE du PEUPLE**

A MAINTENANT OUVERT

SA SUCCURSALE

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Aqeduc.

On y reçoit en dépôt toutes
 les économies depuis une piastre
 en montant, et la BANQUE
 paie quatre pour cent sur ces
 dépôts

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

DECORATION D'ÉDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS

ARCHITECTURE — PEINTURE

DOMICILE et ATELIER : 62 BERRI - MONTREAL

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et
 Crumb Cloth, Prolarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

QUERY FRÈRES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

HARMONIUM

neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin
 à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

STANDARD

LIFE ASSURANCE CO.

ÉTABLIE EN 1825,

DE EDIMBOURG, ÉCOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantielles, \$100,000,000. | Fonds investi, \$22,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, garant.

MAISON FONDÉE EN 1848
OWEN MCGARVEY & FILS

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
MEUBLES DE TOUTES SORTES
1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

Toujours en mains : Meubles de salon, de chambre à coucher, bibliothèque, etc. Nous faisons une spécialité de MEUBLES D'ÉGLISE, tels que prie-dieu, etc., etc.

H. A. PEARSON & CIE

MARCHANDS - TAILLEURS

22 CARRE CHABOLLEZ — MONTREAL

LAPORTE, MARTIN & CIE

Importateurs de Vins, Liqueurs, etc.

Nous offrons aux Messieurs du Clergé, à des prix spéciaux !

VIN DE MESSE qualité supérieure
HUILE D'OLIVE

De Table et pour Sanctuaire, qualité supérieure

254⁵ rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 278 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail
Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.

HENRY & N. E. HAMILTON

CARRÉ VICTORIA

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES

Importations de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Spécialités pour Communautés Religieuses.

L'Alliance Nationale

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE

EXECUTIF

—:0:—

S. G. Mgr ED.-C. FABRE,
Président Honoraire.
H. LAPORTE,
Président Gén.
J. M. WILSON,
Vice-Président Gén.
L. J. D. PAPINEAU,
Secrétaire Gén.
A. ST-CYR,
Trésorier Gén.
T. CYPHOT,
Médecin en chef.



EXECUTIF

—:0:—

S. BEAUDIN, C. R.,
Aviseur Légal.
A. C. DÉCARY, *Directeur.*
J. R. SAVIGNAC, "
JOSEPH CONTANT, "
N. E. HAMILTON, "
L. C. RIVARD, "
1910

Cette Association a pour titre : L'ALLIANCE NATIONALE ; pour patron : ST-LOUIS DE FRANCE ; pour devise : *Vincit concordia fratrum.*

Le but de cette nouvelle Société de Bienfaisance est ainsi résumé dans les Statuts :

Elle a pour but l'union des catholiques parlant la langue française dans une commune pensée de secours mutuels et de progrès de leurs intérêts matériels et moraux, tous sains de corps, recommandables par leur moralité et leur position sociale ;

Pour parvenir à cette fin l'association adopte les moyens suivants :

1o Aider matériellement et moralement ses membres, pécuniairement leur famille et leurs héritiers ;

2o Développer l'éducation morale et intellectuelle de ses membres ;

3o Travailler à la propagation de la langue française et à la consolidation des institutions civiles et religieuses de la nationalité canadienne-française ;

4o Créer des caisses locales, chargées de donner des secours aux membres malades de l'association qui y seront inscrits, (\$5.00 par semaine) et de payer leurs frais funéraires ;

5o Etablir une caisse assurant aux membres ou à leurs héritiers et bénéficiaires les avantages suivants :

(a) Une indemnité à ceux de ses membres atteints d'infirmité absolue et d'un caractère permanent causée par maladie ou accident ;

(b) Une pension annuelle aux membres ayant atteint 70 ans ;

(c) Une indemnité au moment du décès du sociétaire à ses héritiers ou à ses bénéficiaires, (de 500, 1,000 ou 2,000 piastres aux choix du sociétaire) ;

(d) Une indemnité aux héritiers ou bénéficiaires d'un membre qui, après avoir pendant dix ans rempli toutes ses obligations comme sociétaire, s'est retiré de l'association.

Les contributions sont acquittées d'après un taux qui ne varie pas. Elles sont graduées selon l'âge des membres et elles sont établies de manière à ce que la Société puisse réaliser une réserve destinée à assurer le paiement des bénéfices au profit des membres âgés et des invalides.

Capital souscrit par les Fondateurs, \$10,000.

Bureau principal de l'ALLIANCE NATIONALE

No 80, RUE ST-JACQUES, Montréal.

CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclésiastiques.

CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

CORYZA (Rhume de nez)
EQUINOZE (PAINAIS)
Prurit du Nez) etc.

CURÉS PAR LE

Baume Catarrhal

DR NEXY

Le grand remède français

Témoignage du R^{év.} F. J. E. Poirier

Montréal, 14 avril 1891.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien

Monsieur,

"Je me fais un devoir de reconnaître les vertus curatives de votre excellent BAUME CATARRHAL du Dr NEXY. Je souffrais depuis plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL, pour la guérison duquel j'avais employé sans succès un Baume Nassal réputé très efficace en pareil cas. Sur votre recommandation, j'essayai le BAUME CATARRHAL du Dr NEXY il n'y a que quelques jours que j'en fais usage et la maladie me paraît déjà en pleine voie de guérison."

Votre bien dévoué etc.
J. E. POIRIER.

En vente partout à 50 cts et \$1.00

Paroisse par la maille sur réception du prix.
SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

CHOLÉRA!
Prenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

l'ANTICHOLOÉRIQUE du Dr NEXY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, se souvient des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLOÉRIQUE du Dr NEXY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. Casavant, pharmacien, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 3001, 3003, 3005, 3007, 3009, 3011, 3013, 3015, 3017, 3019, 3021, 3023, 3025, 3027, 3029, 3031, 3033, 3035, 3037, 3039, 3041, 3043, 3045, 3047, 3049, 3051, 3053, 3055, 3057, 3059, 3061, 3063, 3065, 3067, 3069, 3071, 3073, 3075, 3077, 3079, 3081, 3083, 3085, 3087, 3089, 3091, 3093, 3095, 3097, 3099, 3101, 3103, 3105, 3107, 3109, 3111, 3113, 3115, 3117, 3119, 3121, 3123, 3125, 3127, 3129, 3131, 3133, 3135, 3137, 3139, 3141, 3143, 3145, 3147, 3149, 3151, 3153, 3155, 3157, 3159, 3161, 3163, 3165, 3167, 3169, 3171, 3173, 3175, 3177, 3179, 3181, 3183, 3185, 3187, 3189, 3191, 3193, 3195, 3197, 3199, 3201, 3203, 3205, 3207, 3209, 3211, 3213, 3215, 3217, 3219, 3221, 3223, 3225, 3227, 3229, 3231, 3233, 3235, 3237, 3239, 3241, 3243, 3245, 3247, 3249, 3251, 3253, 3255, 3257, 3259, 3261, 3263, 3265, 3267, 3269, 3271, 3273, 3275, 3277, 3279, 3281, 3283, 3285, 3287, 3289, 3291, 3293, 3295, 3297, 3299, 3301, 3303, 3305, 3307, 3309, 3311, 3313, 3315, 3317, 3319, 3321, 3323, 3325, 3327, 3329, 3331, 3333, 3335, 3337, 3339, 3341, 3343, 3345, 3347, 3349, 3351, 3353, 3355, 3357, 3359, 3361, 3363, 3365, 3367, 3369, 3371, 3373, 3375, 3377, 3379, 3381, 3383, 3385, 3387, 3389, 3391, 3393, 3395, 3397, 3399, 3401, 3403, 3405, 3407, 3409, 3411, 3413, 3415, 3417, 3419, 3421, 3423, 3425, 3427, 3429, 3431, 3433, 3435, 3437, 3439, 3441, 3443, 3445, 3447, 3449, 3451, 3453, 3455, 3457, 3459, 3461, 3463, 3465, 3467, 3469, 3471, 3473, 3475, 3477, 3479, 3481, 3483, 3485, 3487, 3489, 3491, 3493, 3495, 3497, 3499, 3501, 3503, 3505, 3507, 3509, 3511, 3513, 3515, 3517, 3519, 3521, 3523, 3525, 3527, 3529, 3531, 3533, 3535, 3537, 3539, 3541, 3543, 3545, 3547, 3549, 3551, 3553, 3555, 3557, 3559, 3561, 3563, 3565, 3567, 3569, 3571, 3573, 3575, 3577, 3579, 3581, 3583, 3585, 3587, 3589, 3591, 3593, 3595, 3597, 3599, 3601, 3603, 3605, 3607, 3609, 3611, 3613, 3615, 3617, 3619, 3621, 3623, 3625, 3627, 3629, 3631, 3633, 3635, 3637, 3639, 3641, 3643, 3645, 3647, 3649, 3651, 3653, 3655, 3657, 3659, 3661, 3663, 3665, 3667, 3669, 3671, 3673, 3675, 3677, 3679, 3681, 3683, 3685, 3687, 3689, 3691, 3693, 3695, 3697, 3699, 3701, 3703, 3705, 3707, 3709, 3711, 3713, 3715, 3717, 3719, 3721, 3723, 3725, 3727, 3729, 3731, 3733, 3735, 3737, 3739, 3741, 3743, 3745, 3747, 3749, 3751, 3753, 3755, 3757, 3759, 3761, 3763, 3765, 3767, 3769, 3771, 3773, 3775, 3777, 3779, 3781, 3783, 3785, 3787, 3789, 3791, 3793, 3795, 3797, 3799, 3801, 3803, 3805, 3807, 3809, 3811, 3813, 3815, 3817, 3819, 3821, 3823, 3825, 3827, 3829, 3831, 3833, 3835, 3837, 3839, 3841, 3843, 3845, 3847, 3849, 3851, 3853, 3855, 3857, 3859, 3861, 3863, 3865, 3867, 3869, 3871, 3873, 3875, 3877, 3879, 3881, 3883, 3885, 3887, 3889, 3891, 3893, 3895, 3897, 3899, 3901, 3903, 3905, 3907, 3909, 3911, 3913, 3915, 3917, 3919, 3921, 3923, 3925, 3927, 3929, 3931, 3933, 3935, 3937, 3939, 3941, 3943, 3945, 3947, 3949, 3951, 3953, 3955, 3957, 3959, 3961, 3963, 3965, 3967, 3969, 3971, 3973, 3975, 3977, 3979, 3981, 3983, 3985, 3987, 3989, 3991, 3993, 3995, 3997, 3999, 4001, 4003, 4005, 4007, 4009, 4011, 4013, 4015, 4017, 4019, 4021, 4023, 4025, 4027, 4029, 4031, 4033, 4035,